



### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

<b>Nom de la substance</b>	Molybdenum Backing Plate Assembly
<b>Numéro d'identification</b>	7439-98-7 (Numéro CAS)
<b>Synonymes</b>	Aucun(e)(s).
<b>Numéro de document</b>	224
<b>Date de publication</b>	le 03-Juin-2015
<b>Numéro de version</b>	01

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations identifiées</b>	Donnée inconnue.
<b>Utilisations déconseillées</b>	Aucun connu.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche d'information produit

##### Fournisseur

<b>Nom de la société</b>	Materion Advanced Materials Group	
<b>Adresse</b>	42 Mt. Ebo Road South Brewster, NY 10509 États-Unis	
<b>Division</b>		
<b>Téléphone</b>	Supplier Phone	1+845.279.0900
<b>adresse électronique</b>	Donnée inconnue.	
<b>Personne à contacter</b>	Donnée inconnue.	

<b>1.4. Numéro d'appel d'urgence</b>	CHEMTREC	1+703.527.3887
--------------------------------------	----------	----------------

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements**

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements**

##### Résumé des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Pas de classification pour les dangers physiques.
<b>Dangers pour la santé</b>	Pas de classification pour les dangers sanitaires.
<b>Dangers pour l'environnement</b>	Pas de classification pour les dangers pour l'environnement.
<b>Risques particuliers</b>	Donnée inconnue.
<b>Principaux symptômes</b>	Donnée inconnue.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 telle que modifiée**

<b>Contient :</b>	Indium, Molybdène
<b>Pictogrammes de danger</b>	Aucun(e)(s).
<b>Mention d'avertissement</b>	Aucun(e)(s).
<b>Mentions de danger</b>	La substance ne répond pas aux critères de classification.

##### Conseils de prudence

<b>Prévention</b>	Donnée inconnue.
<b>Intervention</b>	Donnée inconnue.
<b>Stockage</b>	Donnée inconnue.
<b>Élimination</b>	Donnée inconnue.

**Informations supplémentaires de l'étiquette**  
Aucun(e)(s).

#### 2.3. Autres dangers

Aucun connu.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

#### Informations générales

Nom chimique	%	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Notes
Indium	100 - < 100	7440-74-6 231-180-0	-	-	
<b>Classification :</b>	<b>DSD:</b> -				
	<b>CLP :</b> -				
Molybdène	100 - < 100	7439-98-7 231-107-2	-	-	
<b>Classification :</b>	<b>DSD:</b> -				
	<b>CLP :</b> -				

## SECTION 4: Premiers secours

**Informations générales** Donnée inconnue.

### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Donnée inconnue.

**Contact avec la peau** Donnée inconnue.

**Contact avec les yeux** Donnée inconnue.

**Ingestion** Donnée inconnue.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Donnée inconnue.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Donnée inconnue.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**Risques généraux d'incendie** Donnée inconnue.

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Donnée inconnue.

**Moyens d'extinction inappropriés** Donnée inconnue.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Donnée inconnue.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection particuliers des pompiers** Donnée inconnue.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes** Donnée inconnue.

**Pour les secouristes** Donnée inconnue.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Donnée inconnue.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Donnée inconnue.

**6.4. Référence à d'autres sections** Donnée inconnue.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

<b>7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Donnée inconnue.
<b>7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Donnée inconnue.
<b>7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Donnée inconnue.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>Limites d'exposition professionnelle</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
<b>Valeurs limites biologiques</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.
<b>Procédures de suivi recommandées</b>	Donnée inconnue.
<b>Dose dérivée sans effet (DNEL)</b>	Donnée inconnue.
<b>Concentrations prédites sans effet (PNEC)</b>	Donnée inconnue.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Donnée inconnue.
----------------------------------------	------------------

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Informations générales</b>	Donnée inconnue.
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Donnée inconnue.
<b>Protection de la peau</b>	
- Protection des mains	Donnée inconnue.
- Divers	Donnée inconnue.
<b>Protection respiratoire</b>	Donnée inconnue.
<b>Risques thermiques</b>	Donnée inconnue.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Donnée inconnue.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Donnée inconnue.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

<b>État physique</b>	Solide.
<b>Forme</b>	Donnée inconnue.
<b>Couleur</b>	Donnée inconnue.
<b>Odeur</b>	Sans objet.
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée inconnue.
<b>pH</b>	Donnée inconnue.
<b>Point de fusion/ point de congélation</b>	2622 °C (4751,6 °F)
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	4639 °C (8382,2 °F)
<b>Point d'éclair</b>	Donnée inconnue.
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée inconnue.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	
<b>limite inférieure d'inflammabilité (%)</b>	Donnée inconnue.

<b>limite supérieure d'inflammabilité (%)</b>	Donnée inconnue.
<b>Pression de vapeur</b>	< 0,0000001 kPa à 25 °C
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée inconnue.
<b>Densité relative</b>	Donnée inconnue.
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité (dans l'eau)</b>	Insoluble
<b>Solubilité (autre)</b>	Donnée inconnue.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée inconnue.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée inconnue.
<b>Température de décomposition</b>	Donnée inconnue.
<b>Viscosité</b>	Donnée inconnue.
<b>Propriétés explosives</b>	Donnée inconnue.
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée inconnue.
<b>9.2. Autres informations</b>	
<b>Densité</b>	10,28 g/cm <sup>3</sup> évalué
<b>Formule moléculaire</b>	Mo
<b>Masse molaire</b>	95,94 g/mol
<b>Densité</b>	10,28

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Donnée inconnue.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Donnée inconnue.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Donnée inconnue.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Donnée inconnue.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Donnée inconnue.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Donnée inconnue.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

<b>Informations générales</b>	Donnée inconnue.
<b>Informations sur les voies d'exposition probables</b>	
<b>Inhalation</b>	Donnée inconnue.
<b>Contact avec la peau</b>	Donnée inconnue.
<b>Contact avec les yeux</b>	Donnée inconnue.
<b>Ingestion</b>	Donnée inconnue.
<b>Symptômes</b>	Donnée inconnue.
<b>11.1. Informations sur les effets toxicologiques</b>	
<b>Toxicité aiguë</b>	Aucune information disponible.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Donnée inconnue.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Donnée inconnue.
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Donnée inconnue.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Donnée inconnue.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Donnée inconnue.
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée inconnue.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée inconnue.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	Donnée inconnue.

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Donnée inconnue.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée inconnue.
<b>Informations sur les mélanges et informations sur les substances</b>	Donnée inconnue.
<b>Autres informations</b>	Donnée inconnue.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Produit	Espèce	Résultats d'essais
Molybdenum Backing Plate Assembly		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) 800 mg/l, 96 heures
Composants	Espèce	Résultats d'essais

Molybdène (CAS 7439-98-7)

<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) 800 mg/l, 96 heures

**12.2. Persistance et dégradabilité** Donnée inconnue.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Donnée inconnue.

**Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)** Donnée inconnue.

**Facteur de bioconcentration (FBC)** Donnée inconnue.

**12.4. Mobilité dans le sol** Donnée inconnue.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes** Donnée inconnue.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets résiduels** Donnée inconnue.

**Emballage contaminé** Donnée inconnue.

**Code des déchets UE** Donnée inconnue.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### ADR

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

### RID

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

### ADN

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

### IATA

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

### IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations de l'UE

**Regulation (EC) No. 1005/2009 on substances that deplete the ozone layer, Annex I, as amended**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 1**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 2**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 3**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) n° 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA**

N'est pas listé.

**Autorisations**

**Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications**

N'est pas listé.

**Restrictions d'utilisation**

**Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation**

Non réglementé.

**Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Directive 92/85/CEE : concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Other EU regulations**

**Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

N'est pas listé.

**Directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Directive 94/33/CE concernant la protection des jeunes au travail, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Réglementations nationales** Donnée inconnue.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Donnée inconnue.

**SECTION 16: Autres informations**

**Liste des abréviations** Donnée inconnue.

**Références** Donnée inconnue.

**Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange** Donnée inconnue.

<b>Texte intégral des avertissements ou des phrases R et des mentions H en Sections 2 à 15</b>	Aucun(e)(s).
<b>Informations de révision</b>	Aucun(e)(s).
<b>Informations de formation</b>	Donnée inconnue.